

FORMATION PASI BTP

PASI

La sinistralité demeure importante parmi le personnel intérimaire missionné sur les chantiers de BTP. C'est pourquoi, dans les années récentes, un certain nombre d'entreprises d'EGF.BTP ont progressivement mis en place, en partenariat avec des ETT, des dispositifs de formation, en interne ou avec des partenaires extérieurs, afin d'assurer à leurs intérimaires une formation aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

Objectifs

Connaitre et appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

Public Visé

Tout personnel intérimaire travaillant pour une entreprise de travail temporaire dans le domaine du BTP et qui est inscrite sous la plateforme PASI BTP.

Toutes fonctions opérationnelles : chef d'équipe et compagnon.

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

Pré Requis

Comprendre la langue française (orale et écrite). Le prérequis doit être vérifié par l'ETT.

Parcours pédagogique

Enjeux et définitions des notions

- Connaitre les enjeux de la prévention (TOEH) et les impacts
- S'approprier les notions de danger, risques, protection, prévention, presque accident, accident

Mécanisme de l'accident

- Comprendre les mécanismes qui mènent au danger, au risque, à l'incident et à l'accident

Identifier les acteurs et le rôle de chacun en prévention sur un chantier

- Comprendre les missions et responsabilité de tous les acteurs (CTX, chefs de chantier, chef d'équipe, compagnon...)
- Convaincre que la sécurité est l'affaire de tous

Les conduites à tenir en cas d'accident

- Se protéger et éviter le suraccident
- Savoir identifier les SST du chantier
- Alerter mon chef et/ou le SST le plus proche

Règles, procédures, devoir d'alerte et droit de retrait

- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- Alerter sa hiérarchie face à une situation à risque, un presque accident, un accident, toute anomalie (devoir d'alerte, droit de retrait)

Connaitre et identifier les risques du BTP liés à son activité et les risques pour sa santé

- Règles de vie sur chantier
- Réseaux et énergies (électrocution, explosion, intoxication)
- Déplacements et accès (collision, heurt, chute de plain-pied)
- Engins et véhicules (collision, heurt, écrasement)
- Travail en hauteur (chute de hauteur)
- Travail de fouille (ensevelissement)
- Stabilisation en phase provisoire (écrasement)
- Travaux à proximité de voie de circulation (collision, heurt)
- Outillages électroportatifs (coupure, bruit, poussière) Elingage (écrasement)

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : PASI-20250625

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupasfo.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°19221001033, registre du Préfet de la Région Occitane
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Connaître et utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche

Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité,
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques,
- Approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité,
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de découverte, démonstration (apports théoriques de connaissances) et application par de la mise en pratique.

Supports visuels adaptés (format POWER POINT, photos, vidéos) et support de cours remis à chaque participant.

Mise à disposition de notre plateau technique et des équipements suivants :

- Une zone bétonnée avec une zone de stockage et une zone de terrain de chantier
- PIRL, voiles banchés, échafaudages, PEMP
- Tranchée avec système de maintien
- Affichage : panneaux de signalisation, EPI, pictogrammes, affichage SST, consignes d'urgence, point de rassemblement,
- Sources d'énergies et réseaux identifiés
- Des barrières, plots, rubalise, marquage au sol
- Des EPI mis à disposition : gilet fluo, casques de chantier, harnais catégorie 3, bouchons d'oreilles
- Des élingues
- Des charges avec points d'ancrage

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur compétent dans son domaine d'activité.

Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, un QCM national de 26 questions est réalisé par le stagiaire. La réussite au test (70% de bonnes réponses minimum) permet de valider la formation, et la délivrance d'une attestation PASI BTP valable 10 ans.